## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU TARN

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID: 081-218100766-20241220-2024\_72-DE

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal: 15

En Exercice: 14

Qui ont pris part à la délibération : 14 Date de la Convocation : 12/12/2024

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

L'An Deux Mille Vingt-Quatre et le Dix-Sept Décembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA se sont réunis en séance ordinaire à 19 heures et 00 minutes, après convocation légale, sous la Présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

Étaient présents: M. Jean-Claude PINEL, M. Pierre HERAILH, M. Michel BATUT, M. Gérard BOUISSON, M. Jean-Claude NOURET, M. André HEBRARD, Mme Nathalie BARDOU, M. Serge CLERGEAU, Mme Sylvie GAY, M. Didier JANSON, M. Philippe JACQUIER, Mme Florence PENA, M. Frédéric BASTIEN Le quorum est atteint.

<u>Etaient représentés</u>: Mme Anne-Charlotte BARLERIN ayant donnée pouvoir à M. André HEBRARD. <u>Secrétaire de séance</u>: M. Pierre HERAILH.

## **OBJET DE LA DELIBERATION:**

Délibération 2024/72 : Ouverture de crédits d'investissement sur 2025

Le Maire ayant exposé,

Dans l'attente de l'adoption du budget principal 2025 et conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette soit un total de :

## 1 152 057 x 25% = 288 014 €

L'autorisation portera sur les montants et les affectations nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des services.

Les crédits seront inscrits au budget lors de son adoption et l'autorisation du Conseil Municipal n'est valable que jusqu'à l'adoption du budget.

N° opération Libellé Art. Montant

OPNI Achat bâtiment 2115 **110 000 €** 

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur l'opportunité d'ouverture de crédits présentée ci-dessus,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 9 pour, 1 contre et 4 abstentions :

> ACCEPTE l'ouverture de crédits sur les opérations d'investissement du budget principal 07620 tel qu'énoncée ci-dessus et dans les conditions prévues par CGCT.

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le es jour, mois et an susdits. ID: 081-218100766-20241220-2024\_72-DE

Fait et délibéré en séance Le Maire, M. Jean-Claude



Délibération rendue exécutoire Affichage et envoi en Sous-Préfecture De Castres, le 20/12/2024 Le Maire, M. Jean-Claude PINEL

Le Secrétaire de séance, M. Pierre HERAILH.